

Le plan :

Chapitre I : présentation, typologie et forme du chômage

Chapitre II : causes et conséquences du chômage

Chapitre III : l'emploi ou politique de lutte contre le chômage

Chapitre I – Présentation, typologie et forme du chômage

I – Présentation :

La société actuelle est soumise à des transformations profondes qui en touchent les fondements et le fonctionnement. Parmi ces transformations, l'évolution de la structure de du chômage et de l'emploi est sans aucun doute le problème le plus préoccupant de la société moderne.

I-1/ Définition du chômage :

Le chômage est l'arrêt ou l'interruption de l'activité volontaire ou involontaire, salariale ou indépendante. C'est une période d'inactivité forcée qui caractérise une personne capable et désireuse de travailler mais qui ne parvient pas à trouver un emploi.

Selon le Bureau International Du Travail (BIT) le chômage est le fait d'être sans travail, disponible pour travailler et en recherche effective

I -2/Mesure du chômage :

Pour calculer le taux de chômage, on établit le rapport entre les chômeurs et la population active occupée, l'ensemble formant ce que l'on appelle *la population active*.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{La population active}} \cdot 100$$

II – Typologie du chômage :

Le chômage concerne plus ou moins certaines catégories :

a) Par secteur :

Le chômage touche le secteur de l'industrie plus que les autres secteurs d'activités, pour des raisons qu'on citera plus loin dans cet exposé.

b) Par catégories socioprofessionnelles :

Les ouvriers et employés qualifiés sont les premières victimes du chômage. Les cadres et les professions intermédiaires sont moins atteints à condition de se recycler régulièrement.

c) Par régions :

La localisation géographique joue également un rôle. Certaines régions sont plus touchées par le chômage que d'autres.

d) Par sexe : Les femmes sont plus touchées que les hommes, plus de la moitié des chômeurs sont des femmes.

III – Les différentes formes du chômage :

a) Le chômage de mobilité ou frictionnel :

C'est un chômage de courte durée qui correspond au temps nécessaire pour passer d'un emploi à un autre. Il est lié à une recherche d'emploi après démission d'un emploi qui n'était pas satisfaisant ou suite à un licenciement lié à une variation d'activité de l'entreprise qui employait le salarié.

b) Le chômage conjoncturel :

Il est dû au ralentissement de l'activité économique dans un secteur ou dans l'ensemble de l'économie.

Il est réversible et de courte durée.

c) Le chômage structurel :

Il désigne une situation où l'on ne peut créer durablement des emplois car la structure économique ne le permet pas. Il est lié aux changements à long terme intervenus dans les structures démographiques, économiques, sociales et industrielles d'un pays.

d) Le chômage technique :

Il est dû au progrès technique. Il correspond à une perte d'emploi liée à une plus grande utilisation du capital technique dans le processus productif. Il apparaît à la suite d'innovations qui économisent du travail (robotisation, informatisation)

e) Le chômage saisonnier :

Il se définit comme étant l'ensemble des activités qui se déroulent selon un cycle qui n'est pas constant dans le temps.

Ce type de chômage concerne par exemple : les activités liées au tourisme ou encore certaines activités agricoles.

Chapitre II – Causes et conséquences du chômage

I – Les caractéristiques du chômage :

- La durée du chômage s'accroît ce qui augmente les difficultés de réinsertion.
- Les jeunes et les femmes sont les plus touchés.
- Baisse importante de l'emploi dans l'agriculture surtout, mais aussi l'industrie.
- Les ouvriers et les employés sont plus touchés que les cadres et les professions intermédiaires.
- Le taux de chômage diminue selon l'élévation du diplôme.
- Les emplois précaires (emplois à durée limitée) risquent de s'ajouter aux demandeurs d'emploi.

II – Les causes du chômage :

Les principales causes du chômage sont connues:

- Le coût du travail industriel est trop élevé en grande partie à cause des charges qui présentent sur les entreprises.
- Une partie de la population n'a aucune qualification ou une qualification qui ne correspond pas à la demande.
- Dans certains cas, il est presque préférable de percevoir des indemnités de chômage plutôt que de reprendre un travail,

II -1/ Les causes économiques du chômage :

- Le progrès technique et l'évolution de la productivité (plus de machines mois d'hommes).
- La crise économique et le ralentissement de la croissance. (Secteurs en récession...)
- Les délocalisations d'entreprise et la concurrence des pays à faible coût de main-d'oeuvre.

II -2/ Les causes démographiques :

- L'évolution démographique (des tranches d'âge; plus d'arrivants que de partants sur le marché).
- Le chômage d'incohérence (coexistence du chômage et pénurie de main d'oeuvre).
- Formation professionnelle insuffisante ou inadaptée.

III -3/ Les conséquences du chômage :

Elles sont particulièrement graves, aussi bien pour l'économie d'un pays que pour les personnes qui en sont victimes. On peut distinguer les conséquences économiques et les conséquences sociales :

a) Les conséquences économiques :

La population au chômage est improductive, le financement des aides accordées aux chômeurs est de plus en plus lourd, la hausse du chômage fait augmenter les dépenses de l'Etat et des entreprises.

b) Les conséquences sociales :

- Effritement du lien social, marginalisation d'une partie de la population.
- Coût social du chômage.

- Réduction de la demande suite à la baisse du niveau de vie, ou sentiment d'incertitude.

VI – Les solutions :

Le traitement du chômage ne représente qu'une dimension de la politique de l'emploi, celle-ci se définissant comme l'ensemble des interventions publiques visant à améliorer le fonctionnement de marché du travail et à en réduire les déséquilibres.

VI-1/ Le traitement social du chômage :

- Aide à la recherche d'emploi, incitation à la mobilisation géographique.
- Indemnisation du chômage.

VI-2/Le traitement économique (objectif : création de nouveaux emplois) :

- Une formation professionnelle plus adaptée aux emplois demandés et offerts.
- Baisse du coût du travail (subvention à l'embauche, moins de charges).
- Création d'emplois publics (emplois jeunes),
- Diminution de la population active (rallonger la scolarité et avance l'âge de la retraite).
- Réduction de la durée du travail (les 35 h).

V- Le chômage au Maroc :

Le taux de chômage au Maroc a grimpé à 10% au premier trimestre 2010 contre 9,6% à la même période de 2009, indique une note de conjoncture du Haut Commissariat marocain au Plan (HCP). Ce taux a atteint 14,7% en milieu urbain et 4,6% en milieu rural. Au cours de la même période, la population active âgée de 15 ans et plus a atteint 11,444 millions de personnes, soit une hausse de 1% par rapport à la même période une année auparavant (+1,9% en milieu urbain et +0,1% en milieu rural). Quant à la création de l'emploi, elle est passée de 10,236 millions de personnes à 10,304 millions de personnes, soit une création nette d'emplois de 68.000 postes, précise le HCP dans sa note sur la situation du marché du travail au Maroc.

Chapitre III – l'emploi ou politique de lutte contre le chômage

I – Le marché de travail :

C'est le lieu de rencontre entre l'offre globale et la demande agrégée de travail, offreurs et demandeurs individuels recherchant la maximisation de leurs intérêts respectifs, cette confrontation donne lieu à la détermination conjointe d'un niveau d'emploi et d'un taux de salaire d'équilibre.

II – Les politiques de l'emploi :

a) Les politiques de l'emploi et le traitement du chômage dans le monde :

Depuis une dizaine d'années, les politiques de lutte contre le chômage ont été conduites dans le but de remédier au dysfonctionnement du marché du travail car le chômage est une plaie des temps modernes. Pour lutter contre une maladie, il faut éliminer ses causes. Différentes politiques de l'emploi ont été mises en œuvre comme le traitement social :

- Création d'emplois publics
- Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises
- Stages de formations
- Réduction du temps de travail.
- La relance des exploitations pour relancer la production
- L'incitation à l'investissement pour améliorer la compétitivité
- La diminution des charges fiscales et sociales pour réduire les coûts.

III – La demande et l'offre de travail :

a) Néoclassiques :

1) La demande de travail :

Les entreprises offrent des emplois sur lesquelles elles vont embaucher des travailleurs. La qualité de travail est seule susceptible d'être modifiée à court terme, le capital étant supposé être constant, et d'avoir un impact positif sur le niveau de production, alors la fonction de demande de travail est une fonction croissante.

2) L'offre de travail :

L'offre de travail est plus difficile à appréhender car le salaire a deux dimensions, d'une part il correspond pour le travailleur à un revenu et de l'autre part, il permet à celui-ci de consommer des biens et des services.

L'offre de travail est donc dépendante de la volonté de consommation des agents économiques.

b) Keynésiens :

Dans l'analyse keynésienne la demande de travail émanant d'une entreprise est une fonction décroissante du salaire réel. Par contre les offreurs de travail sont prisonniers des apparences monétaires. De ce fait leurs calculs en termes d'offre de travail se fondent sur les salaires nominaux et non pas sur des salaires réels comme chez les classiques. Il est clair que dans ses conditions les travailleurs ne pourront pas avoir un comportement d'optimisation semblable à celui de l'offre rationnel de l'analyse classique.

Conclusion :

Le chômage est un phénomène majeur dans la plupart des pays industrialisés, il est aujourd'hui une réalité quotidienne pour de très nombreuses personnes, il est aussi l'objet de débats chez les économistes.

Il n'y a pas de problème sans solution mais il n'y a pas de solution miracles ni guérison immédiates ou bien sans efforts considérablement importants.

